



## **ILS ONT DIT « YAEK »**

Une première pour Esquelbecq, Benoît Marcant et Évelyne Deconninck (*lire page 13*) ont souhaité que leur union se fasse dans le cadre du bilinguisme franco-flamand dont ils sont adeptes et pratiquants. *« Nous nous sommes rencontrés lors des cours de flamand dispensés par Frédéric Devos, enseignant la discipline. Si le français est bien notre langue officielle dans laquelle est rédigé notre acte de mariage, la possibilité de célébrer notre mariage en flamand nous a séduits. Nous sommes heureux de faire partie des précurseurs. »* Après un code civil d'abord énoncé en flamand puis en français, les époux se sont dit « yæk », puis « oui ». Comme le veut la tradition.